
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 janvier 2015

DCM N° 15-01-29-7

Objet : Versement de subventions aux clubs sportifs pour la saison 2014-2015.

Rapporteur: Mme SAADI

Dans le cadre de sa politique de développement des pratiques sportives et de soutien au clubs sportifs, le versement des subventions suivantes est proposé pour un montant total de 74 660 € :

1) Subventions de fonctionnement

En complément des subventions attribuées au titre du financement des clubs sportifs pour la saison 2014/2015 lors des précédents Conseils Municipaux et après avoir examiné les demandes présentées par différents clubs, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer, pour un montant total de 59 660 €, les subventions de fonctionnement dont le détail figure ci-dessous :

- | | |
|---|----------|
| - Metz Triathlon | 30 560 € |
| (Dont 7 875 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2014/2015) | |
| - Hockey Club de Metz | 29 100 € |
| (Dont 7 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2014/2015) | |

2) Financement de manifestations sportives

Par ailleurs, dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de 10 000 €.

Parmi ces manifestations, sont prévues :

- La 4ème édition du Gala de Boxe Thaï, qui sera organisée par l'association Fight Club le 25 avril 2015 au Complexe Sportif Saint Symphorien. L'objectif de cette manifestation sera double, puisqu'il permettra aux spectateurs de découvrir des combats de très haut niveau, mais aussi d'apprécier les prestations des jeunes du Club.

Plus de 1 500 spectateurs seront attendus pour assister à une quinzaine de combats (7 500 €).

- La 7^{ème} édition de la marche populaire « La Cuculotinne » organisée par l'ASPTT Omnisports le 14 juin 2015. L'objectif de cette manifestation est de créer en zone urbaine, une activité populaire, ludique, conviviale, sportive et culturelle accessible à tous. 3 parcours seront proposés au départ du Complexe Sportif des Hauts Peupliers avec un circuit adapté aux personnes à mobilité réduite (1 000 €).
- L'organisation par l'Entente Sportive Messine le 6 juin 2015, d'un rassemblement sportif des catégories U6 à U11 autour d'un moment d'animation convivial. A cette occasion, plus de 60 équipes venues de toute la Lorraine, l'Alsace et la région parisienne seront attendues au Stade Lothaire (500 €).
- Le Football Club de Metz-Devant-les-Ponts organisera le 25 mai 2015 au Stade Baron Dufour, le rassemblement des catégories U11 et U13 prévoit d'accueillir plus de 500 enfants issus des clubs de la grande région (500 €).
- La 10^{ème} édition du Tournoi Européen de Metz (TEM 12) réservé aux meilleurs compétiteurs âgés de 12 ans et organisé du 1^{er} au 3 mai 2015 sur les courts de tennis de l'Association Sportive des Cheminots de Metz. Ce tournoi réunira 32 joueurs de haut niveau et représente l'une des meilleures compétitions françaises de la catégorie des 12 ans (500 €).

3) Subvention d'équipement

Enfin, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer un montant de 5 000 € au bénéfice de la Société de Natation de Metz pour l'achat d'un véhicule 9 places destiné à transporter les jeunes du club pour les déplacements sur les compétitions sportives, soit une aide d'environ 20 % du coût total de l'investissement (23 495 €).

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU les projets présentés et portés par les clubs au titre de la saison sportive 2014/2015,

CONSIDERANT que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes pour un montant de 74 660 € :

1) Subventions de fonctionnement

- Metz Triathlon 30 560 €
(Dont 7 875 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2014/2015)

- Hockey Club de Metz 29 100 €
(Dont 7 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2014/2015)

2) Financement de manifestations sportives

- Fight-Club de Metz-Borny 7 500 €
(4ème Gala de Boxe Thaï « King of the Ring – 25 avril 2015)

- ASPTT Omnisports 1 000 €
(7ème édition de la marche populaire la Cuculottine – 14 juin 2015)

- Entente Sportive Messine 500 €
(Rassemblement sportif des catégories U6 à U11 – 6 juin 2015)

- Football Club de Metz-Devant-les-Ponts 500 €
(Rassemblement U11 et U13 – 25 mai 2015)

- Association Sportive des Cheminots de Metz 500 €
(10ème édition du Tournoi Européen de Metz (TEM 12) – 1er au 3 mai 2015)

3) Subvention d'équipement

- Société de Natation de Metz 5 000 €
(Achat d'un véhicule 9 places)

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens et avenants correspondants ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la

date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 47 Absents : 8

Dont excusés : 4

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ